

RAPPORT ANNUEL 2021



BOUCTOUCHE
Grand petit havre

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ	3
CONSEIL DE VILLE	4
A. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL	5
B. RÉUNIONS DU CONSEIL	5
C. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS	6
D. DATES ET POINTS DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES	6
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES	7
FRAIS D'UTILISATION	8
FINANCE - BUDGET 2021	8

MESSAGE DU MAIRE

Au nom du Conseil municipal de Bouctouche, c'est un plaisir de vous présenter le rapport annuel 2021. Celui-ci montre que même pendant une pandémie, la municipalité a réussi à maintenir une gestion financière saine et la sécurité publique une priorité.

L'année 2021 fut une année avec un retour un peu à la normale. Une fois les restrictions de la pandémie réduites, nous avons eu la chance de faire l'ouverture officielle du nouveau quai. Ceci a entamé une nostalgie de souvenirs des fêtes avec musique sur le quai. Nous avons aussi eu le retour du 2e plus grand tintamarre acadien au monde pour la fête du 15 août.

Avant de terminer, je veux remercier les employés de la Ville de Bouctouche qui ont relevé les défis pendant la pandémie et aussi les résidents et résidentes de la ville pour votre patience et votre confiance.

L'année 2022 s'annonce comme une année remplie de développement économique, le retour des touristes dans notre belle région et une réforme gouvernementale qui va nous unir comme région.

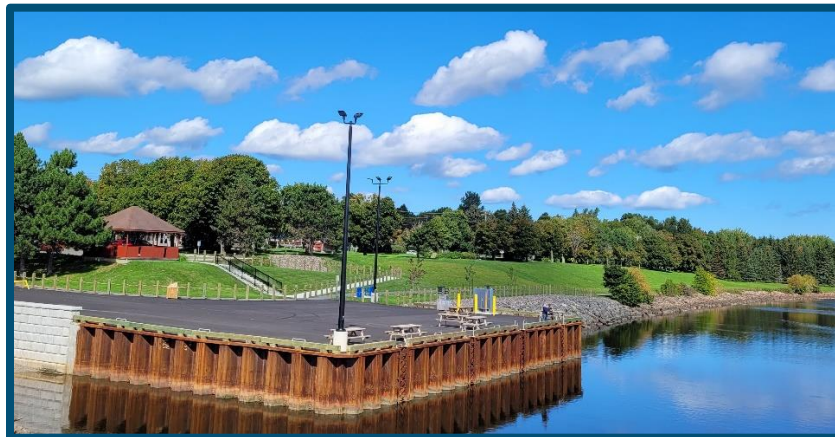
Maire Aldéo Saulnier



AVANT-PROPOS

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur la gouvernance locale et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur Bouctouche, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation, ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil de ville, l'octroi de subventions ainsi que le type et le coût des services fournis. Les états financiers vérifiés de 2021 figurent en annexe.



PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

Bouctouche, dont la population s'élève à 2 513 habitants, est située dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et est la plus grande municipalité du comté de Kent.

Démographie

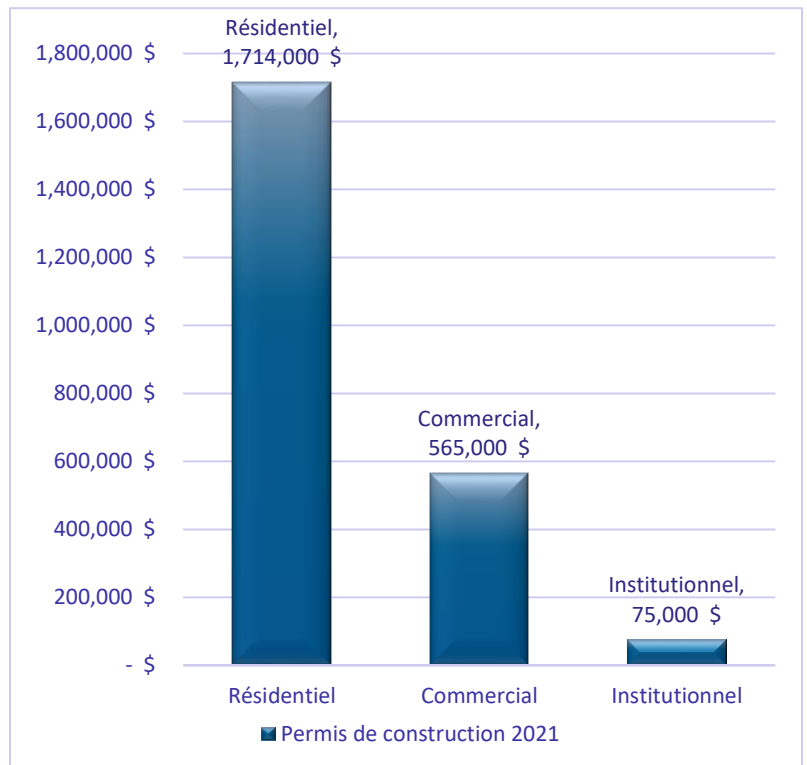
- Âge moyen de la population : 48 ans
- 89% de la population parle français

Infrastructures municipales

- 2 arénas
- 1 bibliothèque
- 1 marché des fermiers
- 1 centre culturel
- 1 centre touristique
- 3 terrains de tennis / 6 pickleball
- 2 terrains de balles
- 3 terrains de soccer
- 1 piste d'athlétisme
- 1 terrain de basketball
- 1 piste de marche – bicyclette
- 1 skatepark
- 17 km sentier pédestres
- 1 quai

Économie

- Valeur totale des permis de construction émis en 2021 est de 2 354 000 \$
- Assiette fiscale de 221 974 850 \$



L'hôtel de ville de Bouctouche est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la municipalité, notamment sur le conseil, les coordonnées du personnel, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Veuillez consulter notre site Web : www.bouctouche.ca. Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook pour être au courant de tout ce qui se passe dans notre belle ville.

CONSEIL DE VILLE

Le Conseil municipal de Bouctouche est formé d'un maire et de quatre conseillers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2021 mais, suite à la réforme de la gouvernance locale lancée en janvier 2021, des élections devront être tenues en novembre 2022 pour les entités nouvellement restructurées.

Le maire, Aldéo Saulnier, siège sur le conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent, Pays de la Sagouine, Corporation de développement économique, Forum des maires Acadie-Beauséjour, Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche, il siège aussi sur le comité de révision de planification de la CSRK et assure la liaison avec l'administration municipale.

Le maire suppléant, Achille Bastarache, siège sur le comité technique sur la gestion des déchets solides et le comité du Marché des fermiers de Bouctouche.

La conseillère Mariette Cormier siège sur les comités de la Bibliothèque publique Gérald-Leblanc, Fête du 15 août, Festival de mollusques, Carnaval du Flocon magique et le Groupe d'initiatives vertes.

Le conseiller Jean-Noël LeBlanc siège sur les comités de la Chambre de Commerce Kent-Sud et la Société culturelle Kent-Sud.

Le conseiller Oscar LeBlanc siège sur les comités de jumelage, Musée de Kent et des Vétérans.



A. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

L'article 49 de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers.

En 2021, les salaires et les frais ont totalisé 71 060 \$. Ils sont présentés en détail dans le tableau ci-dessous.

Salaires et frais du conseil :

Conseil de janvier à mai 2021	Salaires	Frais de déplacement
Maire Roland Fougère	10 417 \$	80 \$
Maire suppléante Pauline Hébert	5 312 \$	80 \$
Conseiller Mike LeBlanc	4 792 \$	80 \$
Conseiller Oscar LeBlanc	4 792 \$	80 \$
Conseiller Raymond Poirier	4 792 \$	80 \$

Conseil de juin à décembre 2021	Salaires	Frais de déplacement
Maire Aldéo Saulnier	12 500 \$	875 \$
Maire suppléant Achille Bastarache	6 375 \$	916 \$
Conseillère Mariette Cormier	5 750 \$	1 021 \$
Conseiller Jean-Noël LeBlanc	5 750 \$	916 \$
Conseiller Oscar LeBlanc	5 750 \$	702 \$

B. RÉUNIONS DU CONSEIL

Les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 30 rue Évangéline. Les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le troisième mardi de chaque mois.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire ou qu'elles nécessiteront une longue discussion. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public au bureau du greffier/de la greffière durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site Web de la municipalité.

C. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Membres du conseil (janvier à mai 2021)	Réunions ordinaires (5)	Réunions extraordinaires (7)
Roland Fougère	5	7
Pauline Hébert	5	7
Mike LeBlanc	5	7
Oscar LeBlanc	5	7
Raymond Poirier	5	7

Membres du conseil (juillet à décembre 2021)	Réunions ordinaires (7)	Réunions extraordinaires (3)
Aldéo Saulnier	7	3
Achille Bastarache	7	3
Mariette Cormier	7	3
Jean-Noël LeBlanc	7	3
Oscar LeBlanc	7	2

D. DATES ET POINTS DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES

Dates	Réunions
19 janvier	Extraordinaire (présentation publique du plan municipal)
23 février	Extraordinaire (écoute des objections pour le plan municipal et résolution sur la publication des avis)
16 mars	Extraordinaire (à huis clos caractère confidentiel protégé par la loi)
16 mars	Extraordinaire (écoute des objections pour l'arrêté de zonage et 1ère et 2e lectures de cet arrêté ainsi que de l'arrêté adoptant le Plan municipal)
29 mars	Extraordinaire (3e lecture de l'arrêté adoptant le Plan municipal, de l'arrêté de zonage et de de l'arrêté sur routes accessibles aux véhicules hors route)
20 avril	Extraordinaire (à huis clos avis juridiques fournis par avocat)
27 avril	Extraordinaire (présentation des états financiers 2020)
22 juin	Extraordinaire (Achat parcelle de terrain, lotissement côté sud boulevard Irving, Parc Rotary, Bistro du Marché, Gazebo Place Châtellerauld et Fête du Canada)
18 octobre	Extraordinaire (écoute des objections pour le budget 2022 de la Corporation d'amélioration des affaires et lectures et politique de vaccination contre COVID-19)
9 novembre	Extraordinaire (présentation des budgets 2022)

SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la Loi sur la gouvernance locale, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville.

En 2021, la municipalité de Bouctouche a versé des subventions aux programmes suivants :

Comité des finissants de l'école Clément-Cormier	1 000 \$ envers les coûts pour les pancartes exposées devant les maisons des finissants et finissantes 2021 de l'école Clément Cormier.
Musée de Kent	5 000 \$ pour l'opération et réparations du Musée.
Cadets de l'Aviation Escadron 763 Bouctouche	2 000 \$ envers leurs dépenses annuelles et, à ce, ils doivent participer aux parades annuelles de Bouctouche.
Jardin communautaire	5 000 \$ envers des travaux de réparation et l'installation d'une clôture.
Comité prix et bourses de l'école Clément Cormier	1 500 \$, soit trois bourses d'études d'une valeur de cinq cents dollars (500 \$) chacune afin d'aider les élèves méritant.e.s de la 12 ^e année à poursuivre leurs études. Ces bourses sont accordées à des étudiant.e.s qui résident à l'intérieur des limites de la municipalité de Bouctouche.
Comité de Cueillette de dindes Bouctouche	1 000 \$ pour aider les familles dans le besoin.
Phare des Services Communautaires Inc.	5 000 \$ envers les rénovations à leur centre d'activités.
Pays de la Sagouine	25 000 \$ pour l'opération du site touristique qui apporte des retombées économiques importantes pour la région de Bouctouche. Plusieurs restaurants, lieu d'hébergements et magasins bénéficient énormément des nombreux touristes qui visitent le Pays Sagouine annuellement. Chaque année, un grand nombre de personnes visitent ce site qui met en évidence la culture acadienne.
Hospice Sud-Est	860 \$ envers la campagne de financement du Centre Hospice Sud-Est.

FRAIS D'UTILISATION

Les frais d'utilisation des installations et programmes de loisirs ont varié, selon l'installation et le programme offert. Les frais imposés étaient les suivants :

Taux horaire des arénas au Forum et au Centre J. K. Irving :

Glace	150 \$ (du matin jusqu'à 19h00 les jours de la semaine)
	180 \$ (après 19h00 jours de la semaine et après 15h00 les fins de semaine)

Taux de location pour la Salle Guy A. Richard :

Salle A	200 \$ (taxe incluse)
Salle B	200 \$ (taxe incluse)
Salle C	300 \$ (taxe incluse)
Salle A, B & C	600 \$ (taxe incluse)

FINANCE - BUDGET 2021

En 2021, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de 4 121 138 \$. L'assiette fiscale de Bouctouche était de 221 974 850 \$ et le taux d'imposition des biens résidentiels était de 1,35 \$ par 100 \$ d'évaluation. En 2021, un propriétaire possédant une résidence évaluée à 100 000 \$ a payé 1 350 \$ en impôt foncier local.

De plus, la municipalité fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées moyennant des frais d'utilisation. Les frais d'utilisation résidentiels en 2021 pour le service d'approvisionnement en eau étaient de 225 \$ par unité et 275 \$ par unité pour le service d'évacuation des eaux usées. Le budget approuvé s'élevait à 764 617 \$.

Vous pouvez voir le détail des budgets à la page 20 de la section des états financiers consolidés.

